

Assemblée générale statutaire du PLR.La Côte

Mardi 21 mai 2024 – 19h30

Salle communale de Coppet, Place des Ormes 1, 1296 Coppet

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de l'AG du 28 juin 2023
4. Rapport du président
5. Rapport de la trésorière
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Discussion et approbation des rapports et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes
8. Budget 2024 : présentation et approbation
9. Cotisations 2025 : présentation et approbation
10. Démissions / élections au comité :
 - i. Élection du/de la vice-président-e
 - ii. Élection du/de la trésorier-ère
 - iii. Élection du/de la secrétaire
 - iv. Élection des membres
11. Élection des vérificateurs des comptes
12. Présentation des candidates et candidats aux deux postes de vice-présidents du PLR Vaud
13. Propositions individuelles et divers

1. Mot de bienvenue de la vice-présidente, liste des présences.

M. le président Alexandre Legrain accueille les membres actifs ou sympathisants et le Comité du PLR.La Côte à la Salle communale de la commune de Coppet.

Il remercie la commune qui nous a ouvert les portes de sa salle communale. Il remercie et salue également Monsieur le Syndic Gérard Produit, à qui il cède la parole pour le mot de bienvenue. Celui-ci salue M. le député Pierre-André Romanens, prédécesseur, ancien Syndic de Coppet, qui lui a tout appris des activités publiques.

A Coppet, les partis ont alourdi le débat au lieu de l'alléger. Certains élus ont réalisé qu'il y a un problème, merci aux élus à Lausanne de soutenir cela, de déterminer le mode électoral à 5'000 habitants au lieu de 3'000 habitants.

Il revient sur la cohésion sociale, chère aux communes de l'est vaudois, mieux vaut être une commune aidée ! le nouveau projet devrait permettre un équilibre, c'est difficile d'admettre qu'à une commune que l'on aide, il lui reste plus que la commune de départ.

Il nous souhaite bonne chance pour les élections de 2026.

Après les salutations et les présences, Alexandre Legrain ouvre l'assemblée générale 2024 à 19h35.

Membres présents : 27
Majorité absolue : 14

Liste des excusés :

Brigitte Berlie
Kurt Feller
Eric Hermann
Cesare Palmieri
Cédric Panchaud
Ricardo Sansonetti

Désignation des scrutateurs :

Brian Jackson est désigné scrutateur.

2. Approbation de l'ordre du jour

La discussion est ouverte au sujet de l'ordre du jour. La parole n'est pas demandée, il n'y a pas de commentaire ou demande de modification de la part des membres.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du PV de l'AG du 28 juin 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023 a été envoyé avec les convocations.

Sa lecture n'est pas demandée.

La discussion est ouverte. Le procès-verbal n'appelle aucune remarque ou demande de modification de la part de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions.

Alexandre remercie Monsieur Nicolas Walter pour sa rédaction.

4. Rapport du Président

Alexandre Legrain donne lecture de son rapport :

Mesdames et Messieurs,

Lors de notre dernière AG plusieurs remarques nous ont été faites quant aux actions que nous pourrions entreprendre et nous les avons prises en compte.

Les activités de notre arrondissement ainsi que celles organisées par les sections auxquelles nous avons pris part ont été nombreuses. Néanmoins, votre comité a eu deux occupations majeures durant l'année qui s'est écoulée. D'une part, les élections fédérales d'octobre 2023 et, d'autre part, le redressement des finances de notre arrondissement qui, vous le savez, sont dans un triste état.

D'abord, les élections fédérales. Parti avec six candidats (Olivier Feller, Laurence Bassin, Rachel Cavargna-Debluë, Nicolas Maillefer, Pauline Germain et moi-même), notre arrondissement a mené une campagne au mieux de ses capacités. De nombreux événements ont été organisés tels que des distributions de petits pains et / croissant tôt le matin dans les gares, des stands à Nyon, Gland et Rolle,

des vidéos, par exemple. Je tiens à remercier toutes les candidates et tous les candidats qui se sont engagés durant cette campagne. Je remercie également vivement les sections qui ont organisé ou nous ont aidé à organiser des stands et autres activités. Votre soutien nous a été précieux, soyez-en remercié. Comme vous le savez, le résultat n'a pas été au rendez-vous avec la perte d'un siège pour notre parti au niveau cantonal. La liste des jeunes, par ailleurs, n'a pas fait le meilleur résultat de son histoire, loin s'en faut. Après tout ce temps consacré à la campagne, on ne peut qu'être déçus, bien entendu. Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer ce résultat. Pour n'en citer qu'une seule, le problème des campagnes individuelles au détriment de la campagne collective a posé problème quant à la dynamique du groupe. Le public l'a clairement ressenti. Cette façon de faire peut, certes, avantager certains candidats mais cela se fait aux dépens du groupe dans son ensemble. Bref, vous l'aurez compris, le mélange des genres entre campagnes individuelles et collective ne fait pas bon ménage.

Cependant, tout n'a pas été perdu, en tous cas pour notre district. En effet, je salue la brillante réélection de notre Conseiller national, Olivier Feller ! Cela a été un plaisir de faire campagne à tes côtés et je suis, tout comme les autres candidats, ravis de ta réélection. Bravo !

Sur un autre sujet que celui des élections fédérales, je dois maintenant vous parler des finances de l'arrondissement. Notre Trésorière, Rachel Cavargna Delbuë le fera de façon plus exhaustive tout à l'heure.

Je ne veux pas vous assommer de chiffres mais, pour bien comprendre notre situation, il m'est nécessaire de vous en donner quelque'un.

Ainsi, au début de cette année, notre compte affichait un montant d'environ CHF 5'000.- tandis que nous avons pour CHF 30'000.- de factures ouvertes à ce même moment. Heureusement, cet argent nous le devons au PLR Vaud qui nous permet de payer au-delà de l'échéance. Ces CHF 30'000.-, ce sont CHF 10'000.- de cotisations impayées au PLR Vaud pour 2023 et CHF 20'000.- de cotisations à payer pour 2024. Nous avons utilisé l'intégralité de nos revenus du 24 janvier pour payer notre dette de 2023. Nous reste donc CHF 25'000.- de facture à l'heure où je vous parle.

Afin d'y voir plus clair, nous avons fait un bilan de nos finances, une introspection en quelques sortes. Voici ce qui en ressort.

Concernant les charges :

- CHF 150.- pour le site internet qu'on assimile aux frais administratifs ou généraux.
- CHF 2'000.- pour les frais administratifs. On parle ici essentiellement des coûts d'envoi des lettres de convocations aux membres pour les assemblées générales. En effet, nous avons près de 1'300 membres à convoquer et même si une partie se fait par mail, cela reste massif et, évidemment, cher. Ajoutons à cela l'augmentation des frais postaux et d'impression.
- CHF 20'000 pour la facture cantonale. Il s'agit des 40 délégués qui nous sont facturés CHF 500.- par personne. Facture 2023 : il restait CHF 10'000.- à payer avant le 24 janvier. CHF 5'000.- aujourd'hui car l'entier du bénéfice de la soirée est parti dans le paiement de la facture 2023. Nous avons reçu la facture 2024 de CHF 20'000.-. Résultat, à l'heure où je vous parle, nous avons CHF 5'000.- sur le compte bancaire et près de CHF 25'000.- de factures non-payées.

Qu'a-t-on fait pour baisser nos charges ? D'abord, nous avons supprimé toutes les dépenses dont nous pouvions nous passer. Vous le voyez : il ne reste rien dont nous pouvons nous passer ou de charges sur lesquelles nous aurions le pouvoir de les supprimer. Ensuite, nous avons réduit les frais que nous avons encore tels que les frais administratifs.

Par exemple, les convocations pour la prochaine AG devraient tenir sur une page A4, seront en noir et blanc et envoyées avec la prestation la moins chère de La Poste. De plus les envois papier sont passés de 2'500 à 1'100 et l'optimisation est encore en cours.

Concernant les revenus :

- On constate un effondrement des cotisations des membres. En 2019, nous avons engrégé quelque CHF 14'860.- contre CHF 5'200.- l'année passée.
- S'agissant des dons, les gros donateurs sont bien plus frileux aujourd'hui en raison de la nouvelle loi sur la transparence du financement des partis politiques. De fait, les grands donateurs ne veulent pas forcément voir apparaître leurs noms dans les listes des contributeurs, publiées sur le site de l'État de Vaud.
- Les cotisations des sections avaient été fixées lors de la création de l'arrondissement. Elles n'ont ensuite plus bougé pendant plusieurs années. Nous avons, il y a deux ans déjà, décidé d'augmenter les cotisations des sections afin de les réadapter. En effet, si les cotisations n'avaient pas évolué, les coûts, eux, avaient bien pris l'ascenseur. Cette année, le comité a décidé de ne pas augmenter les cotisations des sections. Cependant, la section de Gland a décidé, volontairement, d'augmenter sa propre cotisation à CHF 3'000.- au lieu de CHF 2'000.-. Un grand merci à eux.
- Les recettes du 24 janvier sont plus ou moins stables. Il faut cependant relever que si nous réussissons encore à dégager un bénéfice de cette manifestation, cela est en grande partie dû aux généreuses contributions de nos élus et autres organisateurs qui, par exemple, offrent les arrangements floraux, plusieurs lots pour la tombola, une partie du vin, etc. Sans cela, il est clair que cette manifestation serait, au mieux, une opération blanche. Que les contributrices et contributeurs à cet événement soient donc ici chaleureusement remerciés pour leur générosité.

Ce que l'on a fait contre ces baisses de revenus, en voici une liste non-exhaustive :

- Relancement du Cercle du PLR La Côte. Pendant des années, ce Cercle a été quelque peu oublié si l'on peut dire. Alain Domenig ici présent l'a relancé depuis maintenant deux ans. Nous engrangeons maintenant un nouveau revenu de l'ordre de 8 à CHF 9'000.- environ, Alain me corrigera. Je tiens ici à lui adresser mes plus vifs remerciements pour cet immense travail qu'il fournit. C'est exactement avec ce genre d'éléments que nous arriverons à redresser la barre.
- Volonté d'organiser de nouveaux événements, 2 à 3 voire 4 par année dans le but de fidéliser les membres PLR et, éventuellement, avoir quelques rentrées financières. Par exemple, nous souhaitons organiser un événement sur la cybersécurité, un sujet qui devrait intéresser puisqu'il est fort d'actualité.
- Amélioration de notre visibilité sur les réseaux sociaux en parallèle de ces événements. Notre objectif est de ne pas uniquement poster en période électorale.
- Envoi d'une lettre de demande de dons à quelques « gros » contributeurs en fin d'année passée ce qui nous a permis d'engranger quelque CHF 3'000.-. Je remercie tout particulièrement Catherine Labouchère qui est l'initiatrice de cette démarche.

De cette situation, nous ne pourrions pas nous sortir seuls. C'est grâce à votre engagement que nous y parviendrons. Je tiens à remercier le comité de cette année qui s'est beaucoup investi pour trouver des solutions à nos problèmes financiers.

Enfin, Alexandre adresse à toutes et tous un immense merci d'avoir été à ses côtés cette année.

La discussion est ouverte.

Michael Sauerlaender demande pourquoi cette chute spectaculaire de nombre de membres est arrivée. *La crise Covid a eu des répercussions. Et sur 1300 membres, pas tous ont des adresses emails et des numéros de téléphone valides, beaucoup ont déménagé ou sont décédés ou ne veulent plus être membres du PLR. Un gros travail d'assainissement de la base est effectué.*

Alain Domenig précise qu'il y a pas mal de sympathisants mais qui ne sont pas forcément des membres affiliés. Du coup il faut remonter le nombre de membres actifs.

Laure Damtsas pense qu'avec 50 cotisants pour 750 courriers, il faut catégoriser les membres pour être plus efficace dans la communication.

Insister sur les rappels n'est plus payant comme avant. Nous enverrons des courriers de rappels et appliquerons les statuts pour les exclusions.

Roxane Faraut salue la volonté du repêchage mais que fait PLR La Côte pour avoir de nouveaux membres ? Les trois sections de ville font ce travail. Il ne faut pas exclure les villages de la politique partisane, le terreau PLR de l'arrondissement n'est pas en ville mais dans la campagne. Les villes passent à gauche comme Lausanne et autres.

Que compte faire le PLR La Côte pour aller chercher de futurs membres dans ces villages ?

Alain répond que l'on parle de section dans les hauts du district, ils ne veulent pas s'afficher partisan dans les villages. Il faut aller les chercher, les inciter à devenir membre sans forcément s'afficher.

Du coup chercher les gens dans les villages par les gens hors section.

Michael Sauerlaender pense que les fruits les plus faciles à cueillir sont les non payeurs récents, des 1-2-3 dernières années. Nous venons de faire l'exercice à Nyon. De nombreuses personnes sont potentiellement des personnes membres par sympathie PLR.

Pierre-André Romanens suggère de faire attention aux raccourcis vis-à-vis des petites communes. Les gens ont une crainte de s'afficher politiquement. 3'000 habitants pour le quota à la proportionnelle, ce n'est pas assez. Le PLR milite pour 5'000 habitants.

La vie politique des petites communes avec des petits groupes de gens qui ne pensent qu'à s'opposer les uns les autres, c'est infernal.

5. Rapport de la Trésorière

Mme Rachel Cavargna-Deblue donne lecture de son rapport :

Les actifs diminuent d'année en année.

En 2023 les actifs sont en négatif, à CHF -3'828.96 de fonds propres au 31.12.2023.

Le solde sur le compte BCV est de CHF 7'689.74.

Les explications ont été données dans le rapport du président.

Remarques pour les comptes 2023 :

Regroupement recettes-dépenses=résultat pour mettre en avant le bénéfice sur les activités.

L'évènement principal est le 24 janvier.

Le Congrès a été vendu pour renflouer les caisses mais son bénéfice n'a été que de CHF 4'000.- parce que c'était un petit congrès qui a d'ailleurs demandé autant de travail qu'un gros.

Durant 2023-2024, il y a eu des réunions du comité avec comme sujet principal les comptes de notre entité. Nous avons alerté le Canton, le Codar, recensé les membres actifs, limité les envois postaux, privilégié la communication par courriel, ...

L'existence de l'arrondissement pourrait ou aurait pu être remise en question.

Pas de solution miracle, il faut une mobilisation de chacun d'entre nous et renforcer notre base.

Un renforcement du comité serait bienvenu pour répartir les tâches et mener à bien les actions nécessaires.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

En vertu du mandat confié, la commission de vérification des comptes s'est réunie en date du 8 mai 2024, à Prangins, en présence de la trésorière et a contrôlé la comptabilité du PLR. La Côte clôturée au 31 décembre 2023. Cette commission était composée de Messieurs François L. Althaus et Igor Diakoff.

François L. Althaus donne lecture du rapport des vérificateurs.

Par conséquent, cette commission recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés, et d'en donner décharge au trésorier ainsi qu'au comité en les remerciant du travail effectué.

7. Discussion et approbation des rapports et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

La discussion est ouverte.

Catherine Labouchère est aussi au parti cantonal, au comité directeur.

Le PLR VD a aussi été forcément impacté par la LEDP, les entreprises ont des clients dans tous les partis et ne veulent pas que leur nom figure dans une liste de donateur de parti.

Elle a fourni des outils de gestion et des pistes de travail.

Cohésion et solidarité sont à mettre en valeur, c'est dans les périodes difficiles que l'on est inventif.

Les cotisations des députés ont augmenté, ils font une contribution importante.

Au niveau fédéral, ce n'est pas simple non plus avec la loi sur la transparence des partis.

Si on se retrouve les manches toutes et tous, avec la mobilisation, on s'en sortira.

Laure Damtsas met en avant la politique de milice, au-delà du parti PLR, donner 100 francs c'est donner à la démocratie, au système associatif des partis.

Les gens attendent une offre, veulent savoir à quoi ils ont droit avec la cotisation, contribuer à la vie démocratique ou avoir des gens pour s'engager à leur place. Il faut exposer nos avantages, notre offre, se positionner sur le marché.

Michael Sauerlaender pense qu'il faut écrire des courriers, des newsletters, activer le réseau des anciens, le réseau des députés, des entreprises, pour attirer des membres, de la création de perception de valeur. Il faut rendre sexy et attractif le parti.

Il est souligné que nous ne sommes pas le seul arrondissement en difficulté mais ce n'est pas facile de comparer car nous avons 4 groupes, d'autres 1 seul.

Catherine Labouchère rappelle que nous sommes le 2^{ème} arrondissement en termes de population et pourtant le militantisme est moins à la mode qu'avant la covid qui a cassé la dynamique.

Pierre-André Romanens pense que l'on doit surfer sur des victoires, comme la NPIV, victoire PLR de la Côte à force de bataille, de combat. On n'a pas eu cette communication-là, qui ferait que l'on soit respectés et reconnus. Le travail de communication appartient à tout le monde et doit rentrer dans l'esprit de chacun.

Josephine Byrne Garelli précise que l'on remet à jour les listings, on les réorganise comme, par exemple, celui des congressistes selon la répartition géographique, d'ailleurs il y en a pas mal de Terre-Sainte, des villes, mais peu de Rolle.

Au nord de Gland il y avait un arrondissement et avant à Rolle aussi. Du coup, avec le temps, le contact a été perdu avec ces habitants-là. Il faut essayer de réanimer ces cercles-là car le remaniement du district a provoqué cette perte.

Il était aussi difficile de pointer les documents bancaires BCV.
De 2016 à 2023, nous pouvons voir maintenant qui paye et qui ne paye plus.
On constate qu'il y a tous les ans de nouveaux cotisants, c'est positif.
On espère revenir l'année prochaine avec de meilleures perspectives.
Il y a 260 membres potentiels à réactiver.

Michael Sauerlaender suggère de remplacer la BCV par la CEN ? Cela faciliterait la tâche.

Alberto Tota Syndic de Bogis-Bossey signale que 2/3 du corps électoral vote à droite en Terre-Sainte, il y a un travail à faire pour approcher ces gens, les convaincre, et aussi pas mal de Conseillers communaux et de Municipaux que l'on peut aussi gagner.

La parole n'est plus demandée. La discussion est close.
Au vote, les rapports sont approuvés à l'unanimité moins 2 abstentions. Décharge est donnée au Comité et aux vérificateurs des comptes.

8. Budget 2024 : présentation et approbation

Rachel présente le budget 2024.
Celui-ci est excédentaire, à hauteur de CHF 5'860.-. L'objectif est d'épurer la liste des membres et les sensibiliser à la situation que nous traversons.
L'envoi de courrier avec l'ordre du jour à 1'300 personnes, cela ne sert à rien et elles n'ont aucune idée de la situation financière de l'arrondissement. Nous espérons que ce courrier ramène les anciens cotisants à payer à nouveau et plus régulièrement.

Elle remercie Josephine pour avoir ciblé l'identité des cotisants des dernières années.
On va se concentrer dessus tout en essayant de trouver de nouveaux membres. Et rappeler les statuts, les conditions de la perte de qualité de membre.

Le comité est optimiste avec les produits de cotisation de membres.

Le Cercle est relancé, merci Alain, et cela représente donc une rentrée financière potentielle non négligeable et qui permet de boucler un budget excédentaire.

Les cotisations de section ont légèrement été augmentées.
Pas d'augmentation cependant dès 2024, nous tenons compte du retour des sections.

Merci à la section de Gland qui a versé CHF 1'000 francs de plus à titre solidaire.

La discussion est ouverte.

Laure Damtsas
Nyon essaye un logiciel de gestion pour réconcilier les membres avec les relevés bancaires. Il s'agit de ClubDesk. Il permet un calendrier partagé, l'envoi d'emails spécifiques, etc.
Les associations ne sont pas encore prêtes à utiliser les logiciels de gestion modernes.
Elle propose d'ajouter 500 francs de frais au budget pour ce genre d'outil.

Nyon ne peut pas être généreux comme Gland car ils ont besoin de remonter les finances en vue des Communales 2026.

Laurence Bassin propose d'essayer de repostuler pour rapidement refaire un Congrès cantonal.

Pierre-André Romanens imaginerait un plus gros truc, car le 24 janvier se trouve un vendredi en 2025. Miser là-dessus...

Martin Ahlström

Une salle pour accueillir le Congrès se réserve 6-8 mois à l'avance mais la date est confirmée par le PLR VD trois mois à l'avance, c'est difficile.

Josephine pense qu'il faut organiser en septembre. Pas en juin car trop de séances d'associations. Viser le Congrès de septembre 2025 ou 2026.

Roxane Faraut émet une proposition.

Le 24 janvier concerne nos membres, ce sont toujours les mêmes.

Il y a plein de manifestations le long de l'année, donc possibilité d'avoir une buvette ou une tente PLR dans une grosse manifestation ?

Nous avons des vigneron, des agriculteurs, ...

Dans quelle mesure arrive-t-on à aller sur le terrain, hors campagne électorale, juste pour être au contact des gens ?

Catherine Labouchère pense que c'est très compliqué, beaucoup de manifestations vont refuser car elles ne sont pas à vocation politique, on se heurte souvent à des municipalités qui refusent.

Marion Wahlen précise qu'à la Cantonale, quelques députés PLR se sont inscrits sans l'image PLR.

Roxane Faraut pense aussi au Paléo. Nous pourrions tenter le coup d'avoir un stand en fin d'après-midi pour aller à la rencontre des gens. Et ne pas laisser les Vert.e.s et les socialistes seuls à s'installer sur la route entre NStCM et le pont de l'autoroute.

Il est procédé au vote à propos de l'amendement des CHF 500.- pour un logiciel de gestion.

Il est accepté à l'unanimité moins 1 non.

La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Au vote, le budget amendé est accepté à l'unanimité.

9. Cotisations 2025 : présentation et approbation

Le comité propose de maintenir les montants de cotisation 2024 (qui avaient été augmentés en 2022).

Rachel rappelle les montants indiqués au dos de la convocation à l'AG :

- | | |
|--|-----------|
| - pour les membres individuels | CHF 120.- |
| - pour les couples | CHF 170.- |
| - pour les députés | CHF 220.- |
| - pour les membres du Cercle du PLR La Côte | CHF 300.- |
| - pour les étudiants et apprentis jusqu'à 25 ans | CHF 50.- |
| - pour les sympathisants à bien plaisir. | |

Laure Damtsas propose d'augmenter la cotisation des couples à CHF 200.-

Pierre-André Romanens pense que ce n'est pas un message porteur pour recruter des membres alors que l'on est en perte de vitesse. Il reste sceptique, cela risque d'être contre-productif. Il faut favoriser les cotisations relativement basses autrement c'est comme les impôts, plus ils sont élevés moins les gens payent.

Laure fait la différence entre la sensibilité à l'impôt et celle au prix d'une cotisation, ce n'est pas la même dynamique.

Nicolas Walter avance le risque de passage à une cotisation individuelle eu lieu d'une cotisation couple. Nous avons des bons retours pour les lots tombola etc et mieux vaut avoir un couple qui dépense au 24 janvier.

Marion Wahlen suggère d'ajouter une coti Municipaux et une coti AVS.

Olivier Feller demande s'il y a encore beaucoup de cotis de couple ?

Il est estimé le nombre à une trentaine.

La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

Au vote, l'amendement augmentation cotisation couple est refusé par 5 oui, 2 abstentions et 18 non.

Au vote, les cotisations indiquées sur la convocation sont acceptées à l'unanimité.

10. Démissions / élections au comité

- i. Élection du/de la président-e
- ii. Élection du/de la vice-président-e
- iii. Élection du/de la trésorier-ère
- iv. Élection du/de la secrétaire général
- v. Élection des membres

Les membres sortants se représentent dans leur fonction respective.

Roberto Dota, Syndic de Chavannes-des-Bois, se présente comme nouveau membre.

Au vote, le comité suivant est élu à l'unanimité.

- Président : Alexandre Legrain
- Vice-président : Alain Domenig
- Trésorière : Rachel Cavargna-Deblue
- Secrétaire : Olivier Monge
- Membres : Catherine Labouchère, Camille Jaquier, Alexandre Sobredo, Roberto Dota

11. Election des vérificateurs des comptes

François Althaus et Igor Diakoff restent vérificateurs, reconduits dans leur fonction. Christian Perrin se propose de compléter l'organe de révision.

Au vote, ils sont élus à l'unanimité.

La Commission se compose donc de :

2 vérificateurs	François Althaus et Igor Diakoff
1 suppléant	Christian Perrin

12. Présentation des candidates et candidats aux deux postes de vice-présidents du PLR Vaud

Il était prévu que des candidates ou candidats se présentent. Nous n'avons pas de retour du tout, il n'y a pas de candidat.e.

Des présentations ont été reçues au PLR VD. Six candidat.e.s se présentent et seront soumis.e.s à l'élection au prochain Congrès.

13. Propositions individuelles et divers

Nous n'avons pas reçu de proposition individuelle dans les délais avant cette AG, néanmoins la discussion est ouverte.

Laure Damtsas, en vue des prochaines votations, invite l'assemblée à venir participer aux Marchés de Nyon le samedi matin.

Alain Domenig rappelle la prochaine manifestation du Cercle. Ce sera unique, ils seront reçus par la Cantonale des Jeunesses campagnardes et une visite des coulisses sera organisée. C'est la 1^{ère} fois depuis 125 ans que cette manifestation conséquente est organisée dans notre district. Ils seront accueillis sur place le 13 août dès 18h30.

Un débat-apéro sera organisé la 1^{ère} semaine de décembre chez un vigneron.

Il y a une dynamique intéressante au Cercle avec 11 membres de plus et un potentiel de recrutement.

Et enfin, il remercie notre Conseiller national Olivier Feller pour son accueil au Palais fédéral.

La parole n'étant plus demandée, l'ordre du jour étant épuisé, le président Alexandre Legrain lève la séance à 21h18.

Un apéro servi au bar permettra aux membres d'échanger et de terminer la soirée.

Le président
Alexandre Legrain

Le Secrétaire
Olivier Monge



Nous soutenir :

BCV - IBAN CH19 0076 7000 C529 8426 4 – mention : Don 2025

Annexes :

- Rapport des vérificateurs des comptes
- Comptes 2023 et budget2024